

COURS SUR LES OISEAUX DE PROIE ET LA FAUCONNERIE

Information et Réservation

L'art de la fauconnerie vous intéresse? Vous avez un intérêt particulier pour le monde des oiseaux de proie? Vous désirez tout simplement vivre l'expérience de la manipulation et du vol d'un oiseau de proie? Quelle que soit la raison, notre programme éducatif est pour vous.

Depuis 1989, Services Environnementaux Faucon (SEF) est chef de file dans l'entraînement et la manipulation des oiseaux de proie au Québec. Nous offrons des cours de formation sur les oiseaux de proie, leur soins et entraînement, ainsi que la fauconnerie depuis 2002.

SEF a à cœur la pratique de la fauconnerie de façon sérieuse et avec éthique. Pour cette raison, nos cours s'adressent aux gens qui partagent cette même vision. La qualité de notre service, la sécurité, le respect et les soins aux oiseaux sont nos priorités.



Photo du cours, octobre 2006.



La position de Services Environnementaux Faucon

La fauconnerie est par définition une activité traditionnelle qui consiste à conserver et dresser des faucons et autres rapaces pour attraper du gibier dans son environnement naturel. Chez Services Environnementaux Faucon, inc (SEF), nous croyons qu'il s'agit d'une des plus exceptionnelles formes de chasse et qu'elle amène le fauconnier-chasseur à un lien profond entre le gibier et son prédateur. En 2010, la fauconnerie a été reconnue par l'UNESCO comme représentante du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La nomination a été présentée par 11 pays, un record, et elle est pratiquée dans plus de 60 pays.

Les techniques de fauconnerie sont utilisées dans plusieurs domaines, tel que la réhabilitation des oiseaux blessés, l'effarouchement des oiseaux nuisibles, les productions artistiques et commerciales, et les animations éducatives. Ces applications de la fauconnerie sont un dérivé de la fauconnerie dite de chasse. Les méthodes d'entraînement, le matériel, et l'approche sont sensiblement les mêmes, mais l'aspect de chasse aux gibiers est éliminé. Fort de son histoire, SEF a développé une expertise dans chacune de ces applications, et c'est dans ce cadre qu'un programme de formation a été créé.

Depuis 2002, le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec (MRNF) permet, dans le cadre du *Règlement sur la garde en captivité*, de garder un oiseau de proie de fauconnerie (faucons, buses, autours, crècerelles, et éperviers). À cet effet il est possible et obligatoire de se procurer un permis spécifique à la garde d'un oiseau de proie avant l'acquisition d'un oiseau. SEF croit que l'objectif de ce règlement, devrait être d'autoriser la garde à des fins de chasse récréative et sans rémunération.

Le règlement dans sa forme actuelle, fait référence à l'acquisition d'un nombre d'expérience minimum avec un mentor ou à travers un cours, afin de d'acquérir le permis. Un constat des 10 dernières années, nous amène à croire que l'évaluation des connaissances acquises en se référant au nombre d'heures est insuffisante. La manipulation et la garde d'un oiseau de fauconnerie demande un certain niveau de connaissance afin d'assurer la sécurité de l'animal, du fauconnier et de profiter du meilleur de l'expérience de la fauconnerie.

Pour cette raison, les heures acquises lors de nos formations, ateliers, activités et cours ne sont désormais plus validées par SEF pour être utilisées lors d'une demande ou du renouvellement d'un permis de garde d'un oiseau de proie.

Il existe au Québec et en Ontario des associations qui regroupent fauconniers et supporteurs de cette chasse. Au Québec, il s'agit de l'Association Québécoise des Fauconniers et Autoursiers (AQFA), et en Ontario, du Ontario Hawking Club (OHC). La plupart des provinces canadiennes ont une association qui regroupe fauconniers et supporteurs. Si cette aventure vous intéresse, ces associations offrent des activités à chaque année qui vous permettra de vous familiariser avec l'art de la fauconnerie.

Description des cours



Cours « Les oiseaux de proie »

7hrs

150.00 \$

Pour les ornithologues amateurs et les curieux des expériences animalières, découvrez ce qui rend ces oiseaux si fascinants!

Contenu : Les oiseaux de proie, mythe et réalité – Rapaces du Québec – Biologie des oiseaux – Garde en captivité – Techniques d'entraînement – Manipulation et vol d'oiseaux de proie: chouette, hibou, et crécerelle.



Cours « Initiation à la fauconnerie »

8hrs

175.00 \$

Même sans savoir clairement si vous voulez pratiquer la fauconnerie, vous désirez en apprendre davantage sur cet art ancien et vivre l'excitation de tenir au poing et faire voler un oiseau de proie, une buse de Harris.

Contenu : Histoire et tradition – Comprendre les oiseaux de fauconnerie – Équipement – Règlementation – Éthique – Méthode d'affaitage – Manipulation et vol d'un oiseau de proie.

Dates de cours

Automne - 2019	Date du cours	Date limite de réservation
Cours « Les oiseaux de proie »	22 septembre 2019	13 septembre 2019
Cours « Initiation à la fauconnerie »	29 septembre 2019	20 septembre 2019

Notes importantes :

Les heures acquises lors de nos formations, ateliers et cours ne sont désormais pas validées par SEF pour être utilisées lors d'une demande ou du renouvellement d'un permis d'apprenti fauconnier ou de Fauconnier. Aucun certificat ne sera émit aux participants.

Les cours comprennent tout le matériel pédagogique (guide d'apprentissage, feuilles d'information, et l'équipement nécessaire au cours). Deux (2) oiseaux de proie, au minimum, de la collection vivante des Services Environnementaux Faucon seront disponibles pour la manipulation.

Les cours ont lieu à nos installations à St-Lazare (à l'Ouest de l'île de Montréal), Québec. Beau temps- mauvais temps, des portions du cours auront lieu à l'extérieur, les participants doivent s'habiller en conséquence.

Afin de conserver la qualité de l'expérience, le cours est réservé à un nombre limité de participants (maximum 10). Un nombre minimum de 5 participants est tout de même requis pour offrir le cours. Dans le cas d'inscription d'un nombre inférieur de 5, les participants seront informés quand elle sera offerte de nouveau.

SEF réserve le droit de modifier le contenu, les tarifs et les dates de ces cours sans préavis.

Formulaire de Réservation – Cours Fauconnerie



Information

Remplir un formulaire de réservation par participant.

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Tél.: () _____

Télec.:() _____

Courriel : _____

Date de naissance (jj/mm/aa): _____



Cours

SESSION AUTOMNE 2019

Cochez :

- Cours « Les oiseaux de proie » le 22 septembre
 Cours « Initiation à la fauconnerie » le 29 septembre



Paiement

Chèque (à l'ordre de Services Environnementaux Faucon, inc.)

VISA MasterCard # _____ exp. : _____

Nom du détenteur : _____

Signature du détenteur de la carte :

N.B. Le montant total est porté à votre carte de crédit, ou le chèque encaissé, suite au cours.
Le paiement par courriel via Paypal est aussi possible.



Faites parvenir votre formulaire de réservation :

Par télécopieur : (866) 861-5685
Par courriel : info@fauconeduc.biz
Par la poste : C.P. 1018, St-Lazare, QC J7T 2Z7
Information : (450) 458-1333